



13^{ème} législature

Question N° : 132096	de M. Le Déaut Jean-Yves (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
--------------------------------	--	----------------------------

Question retirée le : 19/06/2012 (Fin de mandat)

Ministère interrogé > Santé	Ministère attributaire > Affaires sociales et santé
---------------------------------------	---

Rubrique > santé	Tête d'analyse > accès aux soins	Analyse > aides de l'État. perspectives
----------------------------	--	---

Question publiée au JO le : **17/04/2012** page : **2968**
 Date de changement d'attribution : **17/05/2012**

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les difficultés d'accès aux soins pour les plus démunis. L'association humanitaire Médecins du monde note une très forte hausse des situations d'urgence sanitaire pour les personnes les plus vulnérables. Celles-ci ne se rendent plus dans les lieux de soins et rencontrent des difficultés à faire valoir leur droit à la couverture maladie universelle (CMU). Médecins du monde pointe d'ailleurs les effets de certaines politiques publiques qui rendent l'accès aux dispositifs de soin de plus en plus compliqué et réduisent, dans le même temps, les places en hébergement d'urgence et l'accès au logement social. Ainsi, le rapport dénonce une « politique systématique de stigmatisation qui entraîne expulsions sans relogement, rupture de soins, arrêt de la prise en charge, non suivi des vaccinations [...] ». Médecins du monde souligne aussi les résurgences d'épidémies de rougeole, de tuberculose, de gale ou d'hépatite A d'ampleur inconnue en France depuis des décennies. Cela contraint l'association à mettre en place des interventions de nature « humanitaire ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les dispositions sur lesquelles compte s'appuyer le Gouvernement afin d'améliorer significativement et de manière pérenne l'accès aux soins des personnes les plus vulnérables.